



Conditions d'utilisation des supports de cours de l'ENSTA Paris

Les cours, supports de formation, photocopiés sont protégés par le droit d'auteur¹ quelle que soit leur forme (imprimé, manuscrit, numérique...).

Pour les documents, distribués aux élèves dans le cadre des cours à l'ENSTA Paris, en dehors d'un usage personnel, la reproduction, la diffusion - sous quelque format que ce soit - est STRICTEMENT INTERDITE.

La reproduction et la diffusion sans autorisation d'une œuvre protégée par le droit d'auteur est punie de 3 ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende selon les articles L.335-2 et L.335-3 du CPI.

En signant les conditions d'utilisation, vous vous engagez à ne pas reproduire, diffuser le document : mentionner le titre, auteur.s et module du cours.

Fait à le.....

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

¹ Les règles sur les droits d'auteurs et droits voisins se retrouvent dans les lois du 11 mars 1957 et 3 juillet 1985 et rassemblées dans le [Code de la propriété intellectuelle](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414) (CPI) - <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414> - adopté en 1992.